



RENOUVELLEMENT ADHESION POUR 2021

Ce bulletin s'adresse à tous les adhérents du Club B. tonic's inscrits en 2020.

Votre adhésion vous permet de bénéficier :

- Des activités inscrites au programme du Club.
- D'une subvention pour participer à l'Assemblée Générale.
- Des offres de l'APAS après adhésion avec la Cartapas retraités.
- De l'envoi des journaux des Retraités de l'UFR.
- De l'envoi du **LIEN** journal de notre Club, et **LES BREVES** (par courriel pour ceux qui ont une connexion internet), ainsi que nos courriers et courriels d'information, et du MINORANGE (magazine du GROUPE)
- De l'accès à notre site internet : club-btonics.com
- Dont l'accès à sa photo vidéothèque.

Votre bulletin d'adhésion est à retourner, complété, au plus tard le 31 janvier 2021 à Claude Garneau par courriel : <u>claude.garneau48@orange</u>.fr
Ou par courrier postal, avec votre chèque :
8, chemin du vieux cimetière 91570 - Bièvres

≪ BULLETIN D'ADHESION : année 2021	
NOM	Prénom
Adresse	
Code postalVille	
Email	Téléphone
Cotisation 2021 par adhérent : 40 €	Don éventuel : €
Rèalement :	

- . Soit par virement bancaire sur le compte du Club, en précisant « Votre Nom, Cotisation 2021 »
 - IBAN: FR60 3000 2089 9900 0011 7021 Q47 BIC: CRLYFRPP
- . Soit par chèque à l'ordre du CLUB B. tonic's, adressé à Claude Garneau (voir plus haut)